PROJET DE SUIVI ALTERNATIF DE LA VALIDATION DU PROCESSUS ITIE AU CAMEROUN - (PROJET SAVI)

DÉCLARATION DES POPULATIONS DE MALI SUR LES INJUSTICES SUBIES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

CAMEROUN, BETARE OYA – LOCALITE DE LONGA MALI
21 – 22 MAI 2021



Réunies les 21 et 22 mai 2021, nous, populations de Mali à Bétaré Oya, dans le cadre de la mise en œuvre du processus ITIE au Cameroun ;
Conformément aux engagements du gouvernement camerounais en 2005 envers cette initiative ;
Conformément aux exigences 1 et 7 de la Norme ITIE qui prônent d'une part la publication des informations relatives à la gestion des ressources extractives dont celles minières, et d'autre part la participation au débat public des citoyens autour des informations rendues publiques dans le cadre de l'ITIE ;
Après avoir bénéficié du renforcement de capacités sur la Norme ITIE prodigué par la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez par le biais de Dynamique Mondiale des Jeunes et CAFABG ;
Conscients de la finalité de l'ITIE qui est que l'exploitation des ressources extractives contribuent de manière effective à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
Conscients de nos rôle, droits et responsabilités dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun ;
Eu égard aux exigences de transparence contenues dans la Norme ITIE et auxquels s'est astreints le gouvernement du Cameroun,

Nous dénonçons l'absence de communication de proximité autour des informations publiées dans le cadre de l'ITIE. Ce qui constitue une entrave à notre droit à l'information et notre droit à la participation à la gestion des ressources naturelles au Cameroun ;
Nous dénonçons la non-publication et le non-accès aux contrats et aux cahiers de charges des entreprises qui exploitent dans notre localité ; nous dénonçons l'exercice des activités d'exploitation dans nos localités par des entreprises ne détenant pas d'autorisation d'exploitation et donc sans cahier de charges ; et nous dénonçons l'absence de consultation dans l'élaboration des cahiers de charges et contrats miniers ;
Nous dénonçons l'exploitation illégale sans titre minier et en marge d'une part du code minier qui demande que ces entreprises soient de droit camerounais et d'autre part de la décision de suspension d'octroi des autorisations depuis 2018 ; nous dénonçons l'exclusion des populations du processus d'attribution qui se poursuit d'ailleurs par une installation de l'entreprise sur le site sans aucune entente avec les populations riveraines que nous sommes ;
Nous dénonçons la non divulgation des propriétaires véritables des entreprises minières semi-mécanisées. Toute chose qui favorise leur impunité par rapport à toutes les infractions surtout environnementales qu'elles font et qui affectent significativement et de manière négative les populations locales que nous sommes ;
Tout en condamnant les activités d'exploitation qui se déroulent dans des permis dits de recherche pourtant expirés, nous dénonçons fermement la complicité qui existe entre les exploitants, les interprètes et les personnes intervenant dans le contrôle au moment du contrôle de la production. Toute chose qui ne permet pas d'avoir des chiffres avérées de la production effective et porte atteinte à l'accès à la quote-part qui revient à l'État (25%) et par conséquent à nous populations locales (10%) ;
Nous dénonçons le rôle intimidateur et complice que jouent les Forces de Maintien de l'Ordre qui gardent ces entreprises et certaines autorités à l'endroit des exploitants au détriment de leurs concitoyens camerounais que nous sommes et qu'elles sont pourtant censées protéger ;
Nous dénonçons le manque d'accès, conforté par l'absence de communication, aux rapports ITIE qui nous permettraient d'être renseignés sur la production, les gains collectés par l'État et les ventes effectuées par lui ;

Nous dénonçons l'opacité qui règne dans la gestion des fonds versés au CAPAM en 2015 au titre du financement de projets destinés aux populations riveraines, soit 220 039 740 FCFA conformément au rapport ITIE de cet exercice. Aussi, nous demandons que la lumière soit faite à ce propos et que nous rentrions dans nos droits ;
Nous dénonçons fermement la non effectivité des transferts infranationaux et la lenteur dans le processus de monétisation de l'Or car cela constitue une entrave à notre droit au développement ;
Tout en déplorant l'absence d'obligations de réalisations sociales dans les cahiers de charges auxquels nous avons pu accéder, nous dénonçons l'absence de publication sur les réalisations sociales, ne pouvant savoir si ce que nous avons vu sur le terrain réalisées par le CAPAM sont de nature obligatoire ou volontaire ; celles-ci ayant été réalisées sans notre consentement ;
Nous dénonçons la qualité des informations sur les chiffres de l'emploi dans le secteur minier qui ne renseignent pas sur le niveau de respect des droits des travailleurs camerounais dans la mine : affiliation à la CNPS, Contrat à durée déterminée ou indéterminée, prise en charge des accidents, respect des règles d'hygiène et de sécurité par les entreprises ; mesures relatives à la protection des femmes employées, etc. ;
Nous dénonçons et continuerons de dénoncer toutes les formes de violations relatives à la transparence en matière de gestion environnementale : opacité sur les Études d'Impact, sur le paiement de la caution environnementale ; sur les programmes y relatifs en matière de dépollution, de réhabilitation et de restauration de nos espaces devenus des mouroirs à ciels ouverts abandonnés par les exploitants semi-mécanisés ; et sur les sanctions y relatives ;
Fort de cela, nous demandons à la société civile, au gouvernement, aux entreprises et au Comité ITIE que des rapports ITIE abrégés et simplifiés soient élaborés et disséminés de la façon la plus large et autour d'espaces d'échanges y relatifs ;
Nous demandons à la société civile, au gouvernement, aux entreprises et au Comité ITIE, que soient mises à la disposition de la radio communautaire Kpawara, les rapports et autres informations ITIE pour information des populations ;
Eu égard à la participation de la Mairie de Bétaré-Oya au Comité ITIE, nous demandons à la Mairie d'organiser de manière régulière des rencontres d'informations et d'échanges avec les populations ;
Nous demandons au Comité ITIE de déclencher le processus de conciliation suffisamment tôt de sorte que le conciliateur et les autres parties prenantes dont nous, populations, participions de manière efficiente à ce processus ;
En vue de promouvoir notre participation à la gestion des ressources naturelles et à l'amélioration de la transparence, nous demandons à la société civile de mettre à notre disposition des fiches de collecte de données sur les activités minières en vue de les utiliser au moment de la publication des rapports ou des débats publics ;
Nous soutenons et participons à toute initiative de la société civile qui vise à mettre fin à l'opacité dans le secteur minier et à toutes les injustices que nous subissons en matière de transparence ;
Nous soutenons également toute initiative visant à améliorer la mise en œuvre du processus ITIE afin que les ressources minières nous profitent de manière effective, contribuant ainsi à notre développement de façon durable.

Fait à Longa Mali, le 22 mai 2021